

MISSION : L'Assistant Ménager effectue l'ensemble des tâches nécessaires à l'entretien de la maison.

CONTEXTE :

L'intervenant est salarié de l'agence ou franchise O2 qui le missionne au domicile d'un ou de plusieurs clients. Il dépend hiérarchiquement du responsable d'agence. Son lieu de travail est le domicile des clients et il effectue des déplacements lors du trajet d'un domicile à l'autre. Les horaires sont réguliers et liés aux besoins du client : ils s'expriment en heures. Travail possible du lundi au samedi.

La prestation peut nécessiter la possession d'une voiture et d'un permis de conduire. Une disponibilité régulière est nécessaire. Les tâches à accomplir sont déterminées en fonction des demandes des clients et du niveau de prestation.

TÂCHES À ACCOMPLIR

Elles sont déterminées en fonction des demandes des clients :

- Ménage du domicile
- Entretien du linge
- Repassage
- Assistance à la préparation du repas
- Courses...

PRÉ-REQUIS

Une première expérience professionnelle ou personnelle significative dans l'entretien de locaux est souhaitable. À défaut, les compétences sont évaluées lors d'une mise en situation. Les formations (de type CAP, BEP...) dans les domaines du sanitaire, de la propreté ou de l'hôtellerie sont appréciables mais pas indispensables.

- Politesse, courtoisie, ponctualité
- Discrétion face aux éléments de vie privée
- Propreté et présentation correcte
- Capacité à communiquer à l'oral et à l'écrit en français
- Capacité de prise d'initiative
- Capacité d'organisation

Plusieurs niveaux de qualification existent pour le poste d'assistant ménager en fonction des expériences, aptitudes et diplômes du candidat.

RECRUTER - INTÉGRER - PROFESSIONNALISER

Afin de sécuriser nos recrutements, nous avons construit des **parcours d'évaluation des compétences et de validation de projet** pour chacun de nos métiers : **Assistant ménager, Garde d'enfants et Assistant de vie**. **Plus de 200 centres de ressources O2 ont ainsi été implantés au sein des agences et franchises depuis 2015.**

Ces parcours métiers mixent trois modalités pédagogiques : du tutorat à domicile, des évaluations via notre plateforme e-learning et des mises en situations pratiques en agence.

Exemples de modules : « Les essentiels du ménage » ; « L'entretien du linge et le repassage » ; « L'entretien des pièces d'eau » ; « L'entretien des matériaux et techniques générales ».

Exemples de mises en situations pratiques et tutorat : repasser et plier différents types de linge, nettoyer une cuisine et une salle-de-bain, adapter son nettoyage à différents matériaux, organiser sa prestation afin d'être efficace...

En mobilisant le dispositif **PMSMP**, ces parcours permettent de **valider les aptitudes professionnelles, les compétences et, pour les métiers règlementés, les missions et les éventuelles limites d'intervention du futur collaborateur.**

Dans l'hypothèse d'une candidature qui ne serait pas retenue, à l'issue du dispositif, un bilan complet et détaillé sera transmis à nos partenaires prescripteurs. Ce bilan leur permettra de retravailler le projet professionnel avec le demandeur d'emploi.

Ces centres de ressources sont aussi mobilisés pour **professionnaliser et permettre l'évolution professionnelle tout au long de la vie de nos collaborateurs** souhaitant élargir leurs compétences et investir de nouveaux métiers O2. En effet, **O2 favorise le multi-métier** (garde d'enfants + ménage par exemple) auprès des collaborateurs qui le souhaitent et qui ont les aptitudes. Avec le multi-métier, les salariés ont tout à y gagner :

- **Travailler plus d'heures, c'est obtenir un salaire plus élevé à la fin du mois**
- **Des journées diversifiées où les salariés mettront en valeur toutes leurs compétences**